

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE D'ABONNEMENTS AUX MAGAZINES DU GROUPE CAYOLA

## 1. DEFINITIONS

Groupe Cayola, SARL de presse, au capital social de 1 331 375 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Versailles, sous le numéro 510 036 080, dont le siège social est situé au 3, quai Conti, 78430 Louveciennes, ci-après désignée « **Groupe Cayola** »

Tout contractant du Groupe Cayola, sera ultérieurement désigné comme le « **Client** ».

Toute souscription d'abonnement d'un ou plusieurs périodiques, pour une durée déterminée est ci-après désignée sous le terme le ou les « **Contrat(s)** ».

Les périodicités sont ci-après désignées comme les « **Abonnements** ».

Les revues sont ci-après désignées comme les « **Magazines** ».

## 2. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente entre Groupe Cayola et ses clients s'appliquent de plein droit à toute souscription d'abonnement par l'intermédiaire de bulletins d'abonnement papier, renvoyés par voie postale auprès du service abonnement, et à toute souscription d'un abonnement aux magazines sur l'un des sites du groupe Cayola. (voir [www.groupe-cayola.com](http://www.groupe-cayola.com) et [www.constructioncayola.com](http://www.constructioncayola.com))

Tout contrat passé auprès du Groupe Cayola ou de l'un de ses partenaires est réservé aux seuls clients ayant préalablement pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente d'abonnements dans leur intégralité.

Le fait de renvoyer le bulletin d'abonnement ou de cliquer sur la case « j'ai lu et accepté les conditions générales de vente » sur l'un des sites partenaires du Groupe Cayola (en cas d'abonnement en ligne) vaut acceptation de celui-ci. Les conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par le Groupe Cayola.

Les présentes conditions générales de vente, le bon de commande ou bulletin d'abonnement dûment rempli et signé ainsi que l'envoi de la facture acquittée, constituent le contrat dans son intégralité entre le Groupe Cayola et le client.

## 3. MODALITES D'ABONNEMENT

### • 3.1 Commande par envoi d'un bulletin d'abonnement en France

Le Client peut s'abonner à un ou plusieurs magazines du Groupe Cayola en renvoyant le bulletin d'abonnement dûment rempli et signé à l'adresse indiquée sur celui-ci, avec le règlement et/ou les informations nécessaires à ce dernier.

### • 3.2 - Commande par Courrier, Courriel et sur Internet

Le Client peut commander un abonnement à l'un des magazines du Groupe Cayola, par retour du bulletin d'abonnement fourni dans les magazines suivant les conditions tarifaires proposées et retourner sa demande au Groupe Cayola, 3, quai Conti, 78430 Louveciennes, ou encore, par courriel à l'adresse suivante : [abonnement.diffusion@groupe-cayola.com](mailto:abonnement.diffusion@groupe-cayola.com)

### • 3.3 - Commande par envoi d'un bulletin d'abonnement à l'étranger

Pour des abonnements à l'étranger, le Client peut renvoyer son bulletin d'abonnement au Service abonnements du magazine auquel il s'abonne à l'adresse suivante : 3, quai Conti – 78430 Louveciennes

L'acheminement de la revue hors France métropolitaine peut entraîner un surcoût de l'abonnement du client à la charge de ce dernier. Pour les DOM et l'étranger, le client pourra consulter le service abonnements du Groupe Cayola par téléphone au +33(0)1 30 08 14 13 (de 9h à 13 h et de 14h à 17 h du lundi au vendredi)

### • 3.4 – Commande sur les sites Internet

Le Client peut également souscrire un abonnement sur le site [www.constructioncayola.com](http://www.constructioncayola.com) et [www.groupe-cayola.com](http://www.groupe-cayola.com) via son compte Paypal en suivant la procédure indiquée et après avoir dûment rempli le formulaire d'abonnement en ligne qui lui sera proposé. L'abonnement contracté ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement pendant la période couverte aussi bien pour les magazines que pour la fourniture payante d'informations sur le site [www.constructioncayola.com](http://www.constructioncayola.com).

## 4. MODALITES DE LIVRAISON - FRAIS DE TRANSPORT

Les abonnements aux magazines seront livrés à l'adresse de livraison renseignée par le client sur le bulletin d'abonnement ou encore, le formulaire d'abonnement sur internet dûment rempli et renvoyé dans un délai de trois (3) semaines avant la diffusion du premier magazine à servir.

Ce délai correspond aux délais de traitement et à la livraison (pour les abonnements à destination de la France métropolitaine). Un retard n'autorise pas le client à annuler le contrat ou à refuser le(s) Abonnement(s). Les délais indiqués sont en outre de plein droit suspendus par tout événement constitutif d'un cas de force majeure tel que défini à l'Article 12 des présentes Conditions Générales de Vente.

Dans l'hypothèse d'un abonnement électronique souscrit en ligne sur les sites [www.constructioncayola.com](http://www.constructioncayola.com) ou [www.groupe-cayola.com](http://www.groupe-cayola.com), les abonnements seront livrés dès parution du magazine et après paiement de l'abonnement souscrit.

Dans le cas d'une offre d'abonnement accompagnée d'un produit promotionnel (hors magazines), le client recevra par pli séparé et dans un délai de quatre (4) à six (6) semaines - à compter de la réception du bulletin d'abonnement ou formulaire - le produit d'accompagnement à l'abonnement. Les produits compris dans les offres promotionnelles d'abonnements sont diffusés pour les Clients qui résident en France métropolitaine uniquement.

La propriété des risques afférents aux produits (hors Magazines) et/ou Abonnements sera transférée au(x) client(s) au moment de leur livraison.

Des abonnements promotionnels permettent de bénéficier d'une version digitale du magazine. A ce titre, le Groupe Cayola transmettra par courriel au client les codes d'accès au kiosque presse du Groupe Cayola afin de permettre le téléchargement de la version digitale du magazine liée à son abonnement papier.

## **5. PRIX, TAXES ET MODALITES DE PAIEMENT**

### **• 5.1 - Prix**

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises, et comprennent les frais de traitement, de port, d'emballage et d'expédition pour les contrats dont le pays de livraison est la France métropolitaine.

Le montant du prix, applicable au contrat, est indiqué sur le bulletin d'abonnement, sur lequel figure éventuellement une remise promotionnelle. Dans l'hypothèse d'un abonnement en ligne, le montant du prix est indiqué sur la page récapitulative de l'abonnement après avoir sélectionné le support choisi et coché la case « je m'abonne » en précisant l'adresse de livraison et la durée de l'abonnement.

Le Groupe Cayola garantit les prix affichés, sauf dans l'hypothèse d'erreurs matérielles, d'un problème d'ordre technique subi et/ou d'un piratage de son site.

Le Groupe Cayola se réserve le droit de modifier le montant du prix du/des Abonnements(s) en cas d'augmentation des charges liées à la production du magazine, (taux de TVA, changements tarifaires de la poste et en cas d'erreur typographique ou de publications).

Dans le cadre de promotions en cours, celles-ci ne sont pas cumulables entre elles. Les codes promotionnels sont valables pour une durée limitée. Passé le délai indiqué, la réduction sera définitivement perdue sans que le client ne puisse réclamer le remboursement total ou partiel des sommes encore dues au titre de son/ses Abonnement(s).

Le Groupe Cayola se réserve le droit de modifier la périodicité des parutions des Magazines pour des raisons objectives nécessitant des adaptations techniques en raison de l'évolution numérique des modes de diffusion, de bouleversements technologiques dans le mode de diffusion de l'information (impression, transport, routage et envoi postal).

### **• 5.2 - Modalités de paiement**

Le prix est payable par le Client lorsque ce dernier renvoie le bulletin d'abonnement (articles 3.1 et 3.3) ou valide sa commande (articles 3.2 et 3.4) par les moyens de paiement mis en place soit :

- via son compte Paypal. Le Groupe Cayola procédera, pour les abonnements, à un prélèvement de l'intégralité du montant du contrat via la plateforme PayPal et le compte PayPal du client.

- chèque bancaire ou postal. Le débit du chèque du client s'effectue dès sa réception. Dans le cas d'un paiement par chèque, la commande du client ne sera livrée qu'après l'encaissement du chèque de règlement.

Le chèque devra être établi à l'ordre du service d'abonnement du magazine correspondant ou à l'attention de la société éditrice du magazine.

## **6. DUREE**

Les Abonnements sont contractés pour une durée déterminée, au plus tard au moment de l'enregistrement de la souscription avec tacite reconduction pour la même période. Toutefois et afin de protéger ses abonnés, le Groupe Cayola communiquera au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant la fin du contrat, de la possibilité qui lui est offerte de ne pas reconduire son abonnement (*art. L. 136-1 du Code de la consommation*).

A l'issue de cette période initiale, l'abonnement sera tacitement reconduit par périodes successives et identique à la période initial, sauf dénonciation adressée par l'abonné par lettre recommandée avec demande d'avis de réception auprès du Groupe Cayola au plus tard deux mois avant l'expiration de la période d'abonnement en cours.

## **7. RESILIATION ET REMBOURSEMENT DES ABONNEMENTS AUX MAGAZINES DU GROUPE CAYOLA**

Les Abonnements aux magazines papier peuvent être résiliés par le Client dans un délai de quatorze jours à compter de la date de réception du bulletin d'abonnement signé accompagné de son règlement. A compter du quinzième jour, l'abonnement ne pourra plus être résilié sauf pour motif légitime à savoir : le chômage, l'hospitalisation de plus de six (6) mois, le surendettement, le décès, la cécité, la faillite personnelle du Client souscripteur. Les demandes de résiliation invoquant ce motif devront être dûment justifiées et étayées.

Le Client devra adresser sa demande par courrier écrit à l'attention du Service Abonnement du Groupe Cayola.

## **8. RESPONSABILITÉ**

Le Groupe Cayola ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas d'indisponibilité du / des Magazine(s), en raison de cas fortuit, de cas de force majeure tel que défini dans l'Article 12 des présentes Conditions Générales de Vente.

En tout état de cause, sa responsabilité sera limitée au montant de la commande du client sans recouvrement de frais supplémentaires. En cas de demande d'un mot de passe personnalisé le Groupe Cayola ne sera pas en mesure d'assurer la sécurité de celui-ci.

## **9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les présentes Conditions Générales de Vente n'emportent aucune cession de droits de propriété intellectuelle d'aucune sorte sur les éléments appartenant au Groupe Cayola. Le Client s'interdit de porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle de ce dernier. Tous droits de reproductions et copies sont interdits.

## **10. SERVICE APRES-VENTE**

Pour toute information ou question, le Client peut adresser ses questions :

- Soit par tél. 01 30 08 14 13 (de 9h à 13 h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi)
- Soit par courriel à l'adresse suivante : [abonnement.diffusion@groupe-cayola.com](mailto:abonnement.diffusion@groupe-cayola.com)
- Soit par courrier à l'adresse suivante (préciser le nom du magazine) :  
Groupe Cayola – Service des abonnements, 3, quai Conti, 78430 Louveciennes.

## **11. INFORMATIONS NOMINATIVES**

Les informations communiquées concernant le Client sont indispensables au traitement de la commande d'abonnement et des services associés, les catégories de destinataires sont uniquement ceux nécessaires à l'exécution de l'abonnement. Les informations sont enregistrées dans le fichier des clients du Groupe Cayola et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et suppression sur demande du client auprès du service abonnement et conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, au moyen d'un courriel envoyé à l'adresse [abonnement.diffusion@groupe-cayola.com](mailto:abonnement.diffusion@groupe-cayola.com) ou encore par simple courrier postal.

Le client est susceptible de recevoir des offres commerciales du Groupe Cayola et de ses prestataires pour des produits et services similaires à ceux commandés par le Client, sauf refus exprès de sa part dûment exprimé via le bon d'abonnement ou au moyen d'un courrier envoyé à l'adresse [abonnement.diffusion@groupe-cayola.com](mailto:abonnement.diffusion@groupe-cayola.com) ou encore par simple courrier postal.

## **12. FORCE MAJEURE**

Le Groupe Cayola est dispensé d'exécuter ses obligations lorsqu'il est confronté à un cas de force majeure, à la condition d'en avoir averti par tout moyen le client dans les vingt (20) jours de survenance de l'évènement constitutif de la force majeure évoquée. L'obligation d'exécution des obligations contractuelles est suspendue jusqu'à la disparition de l'évènement ou empêchement.

Sont réputés évènements de force majeure, les évènements extérieurs qui, de façon imprévisible et insurmontable, rendent impossible la livraison des magazines au client, incluant les incendies, les inondations, l'interruption de la fourniture d'énergie, la coupure généralisée d'internet, ainsi que les grèves totales ou partielles de nature à entraîner une désorganisation interne ou externe, notamment des grèves des services postaux et autres moyens de transport et/ou des (télé)communications.

## **13. DISPOSITIONS DIVERSES**

Le fait pour le Groupe Cayola de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété par le client comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une desdites conditions.

## **14. DROIT APPLICABLE**

L'interprétation et l'exécution des présentes conditions générales de vente, ainsi que tous les actes qui en seront les conséquences, seront soumis au droit français. En cas de litige, les tribunaux de France seront compétents.

Février 2018